Faut-il repenser l'exonération pour risque de développement ?

Conférence par Marie Cartapanis

Mardi 20 septembre 2022, de 12h30 à 13h30 à Chambéry et en visioconférence

Inscription obligatoire sur : https://www.fac-droit.univ-smb.fr/fr/srdc/



